



Transport scolaire en Nouvelle-Aquitaine : une nouvelle plateforme pour les inscriptions

jeudi 8 juin 2023, par [lpe](#)

A compter d'aujourd'hui, les familles peuvent inscrire leur enfant sur l'un des 6000 circuits scolaires mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine pour transporter les élèves, **de la maternelle au lycée**.

Les nouveautés pour la rentrée 2023

Une nouvelle plateforme pour tous les élèves du territoire

Il sera nécessaire de créer un nouveau compte, exceptionnellement cette année (sauf pour les familles de Creuse qui ont déjà expérimenté l'outil). La démarche reste simple et rapide. Rdv sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Les élèves transportés en TER seront dotés d'une carte Modalis, comme les élèves transportés en car scolaire lors de la précédente rentrée

La carte sera à conserver pour la rentrée suivante. Une fois reçue par les familles par courrier, la carte sera à charger auprès d'un automate situé dans une gare, au choix des familles.

Pour obtenir la carte, il suffit de se connecter sur transports.nouvelle-aquitaine.fr, sélectionner son département et remplir le formulaire. La recevabilité de la demande sera immédiatement connue.

Une tarification solidaire

En subventionnant 90 % des coûts de service des transports scolaires, la Région Nouvelle-Aquitaine propose une tarification solidaire basée sur un quotient familial, afin d'adapter la participation familiale selon les revenus des familles.

Il est bien sûr possible de payer en ligne le montant de la part familiale, en un ou trois versements. Ce qui permet de ne plus être pénalisé à la rentrée scolaire pour oubli et retard de paiement.

Frais de dossier offerts jusqu'au 20 juillet

Et pour se garantir une rentrée sereine, il est conseillé de s'y prendre au plus tôt. En outre, les frais de dossier sont offerts jusqu'au 20 juillet 2023 (passée cette date, 24 euros supplémentaires seront facturés). En 2022, plus de 150.000 familles se sont inscrites sur le site internet, et parmi elles, plus de 98 % ont payé en ligne.

Inscriptions sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Les services régionaux sont joignables par écrit via le formulaire de contact du site <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr> ou via le numéro unique : 0970 870 870 (non surtaxé ; ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h).

Abonnez Vous!